

Intervenir auprès de personnes en situation de handicap pour favoriser leur inclusion et une meilleure qualité de vie

RS6919 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330t, 331, 332
Formacode(s)	44013, 44024, 44091, 42056
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

MONDIAL CONCEPT SOLUTIONS · SIRET : 84982557500046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SOPHROEVENT	88211063800013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'intervention auprès de personnes en situation de handicap pour favoriser leur inclusion et améliorer leur qualité de vie répond à des besoins cruciaux dans le contexte sociétal et professionnel actuel. Avec l'évolution des politiques d'inclusion et le renforcement des droits des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent être mieux outillés pour répondre efficacement à ces besoins. Le dispositif certifiant offre une validation des compétences permettant de répondre à cette exigence. Les professionnels certifiés peuvent ainsi offrir un accompagnement plus personnalisé et efficace. Cela se traduit par des plans d'intervention mieux adaptés permettant l'accès à une meilleure inclusion des personnes accompagnées.

Ces compétences permettent aux professionnels susceptibles d'accompagner des personnes en situation de handicap de compléter le panel de compétences mais également de répondre à des besoins transversaux. La certification permet aux professionnels du secteur du handicap ou non de développer des compétences spécifiques et actualisées. Cela inclut l'évaluation des besoins individuels, la communication et l'information sur les droits et les dispositifs d'aide, la rédaction de courriers professionnels, et le suivi des démarches des personnes accompagnées. Ces tâches sont essentielles dans les rôles de coordination, de conseil, d'accompagnement et de soutien auprès des personnes en situation de handicap.

Cette certification cible toute personne exerçant un métier occasionnant des relations plus ou moins fréquentes avec des PSH (accompagnement, équipement, conseil en intégration/insertion, suivi, activités médicales/paramédicales, etc.)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Evaluer les besoins individuels de la personne en situation de handicap accompagnée en posant et maintenant un cadre bienveillant et confidentiel, adapté au contexte de l'entretien, en l'écouter de façon active, en lui posant des questions ciblées, en identifiant sa ou ses problématique(s) impactant le quotidien, afin d'élaborer un bilan global de

sa situation.

Informar la PSH sur ses droits et les possibilités d'accès aux dispositifs institutionnels et financiers (cadre légal, MDPH, AGEFIPH, invalidité sécurité sociale, AAH, professionnel de santé spécialisé, MAS, FAM...) en la rassurant sur la variété des solutions existantes, en s'appuyant sur des connaissances actualisés et ciblées géographiquement et sur le bilan réalisé en amont, en lui remettant un compte-rendu d'entretien sous une forme adaptée au handicap avec propositions ou de la documentation, en faisant preuve de pédagogie notamment quant à ses possibles freins, afin de l'orienter vers les structures, dispositifs, professionnels les plus à-même de prendre en charge efficacement la(les) problématique(s).

Informar de manière bienveillante la PSH des adaptations ou appareillages pouvant répondre à sa problématique (physique ou environnementale) et des modalités d'obtention, en s'appuyant sur le contexte, des connaissances de base en anatomie fonctionnelle, l'offre existante identifiée par le professionnel dans sa veille, afin d'améliorer son autonomie et sa qualité de vie et de promouvoir son inclusion dans la société.

Rédiger un courrier d'adressage ou d'information ciblé en retranscrivant les éléments non confidentiels, mais importants du bilan, en retraçant le plus fidèlement possible le parcours de la personne et ses problématiques, en évoquant si pertinent les solutions ou adaptations envisagées, afin de faciliter la transmission d'informations auprès des personnes pouvant intervenir auprès de la PSH pour une meilleure inclusion et/ou qualité de vie.

Réaliser le suivi des démarches de la personne en situation de handicap en s'appuyant sur le bilan écrit lors du précédent entretien en la questionnant sur les actions réalisées, en vérifiant qu'elle reste mobilisée et motivée, en la réorientant au besoin vers les structures, dispositifs, professionnels ressources, afin de s'assurer de l'efficacité des démarches entreprises et de la pérennité de l'amélioration de la qualité de vie.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Dans le cadre d'une candidature individuelle, le candidat devra bénéficier d'une expérience professionnelle auprès des personnes en situation de handicap d'une durée supérieure à un an et fournir également un CV

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation ou de certification est, a minima, composé de 3 personnes : un représentant de l'organisme certificateur, qui préside le jury, et n'a pas de lien ni formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre ; et 2 professionnels, a minima, exerçant dans le monde du handicap depuis minimum 1 an (santé, social, médical ou institutionnel)

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://handipass.fr/formation-certification-xder56456gff564gfgghvfv6465>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6919/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 650 € – 4 800 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	3 300 €
Coût moyen par dossier	1 650 €
Durée moyenne	21 h
Période	06/2026 – 08/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.